

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2019

Présents : 21

Absents : 8 dont 3 excusés

Le compte-rendu de la réunion du 3 juin est accepté.

Denis Richard assure le secrétariat.

1) Préparation de la rentrée scolaire :

- Secteur de Randens : pas de problème particulier

- Secteur d'Aiguebelle :
 - Maternelle : ouverture d'un poste pour la garde périscolaire et un poste pour la restauration scolaire.
 - école primaire : ouverture d'un poste pour le ménage de 3 classes + 1 poste ménage 1 classe + sanitaires + divers.
 - Ouverture d'un poste pour la classe CLIS (11 h30...13h30)
 - Des travaux sont à prévoir dans l'école d'Aiguebelle : en attente rapport commission départementale de sécurité. Ces travaux de mise aux normes au niveau de la sécurité seront répartis si nécessaire sur plusieurs exercices.
 - Achat matériel à prévoir (cantine)

2) Forêts communales :

- A Randens, des travaux sylvicoles (dégagement plantation) sont à prévoir pour un montant de 809 €.
- A Randens : martelage d'une coupe de bois prévu pour 2019. Le CM demande une prorogation d'1 an .Martelage décalé en 2020.

3) Dégâts du cimetière de Randens :

- A la suite de la chute de rochers qui a entraîné des dégâts importants, une étude de mise en sécurité du secteur(cimetière + caserne + Propriété GIRARD) est à prévoir pour un coût de 12.452 €. Cette étude sera réalisée par le RTM (Restauration des Travaux en Montagne).Le CM accepte la proposition et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires.

4) Travaux divers :

- A Randens, régularisation emprise route des « Durnières » à prévoir à la suite d'une succession laissée en l'état.

- A Randens, des travaux de sécurisation doivent être réalisés au lavoir (toiture) pour un coût de 960 € en main d'œuvre et 943 € en matériel. Le CM accepte la proposition et charge le maire de faire le nécessaire.
- A Aiguebelle, au niveau de la Bibliothèque, Création d'1 poste animation pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois. A l'issue, un appel d'offre sera effectué pour la création d'un poste de stagiaire ce qui nous permettra de nous faire une idée précise du fonctionnement.
- Bilan des travaux sur le bâtiment du parc Rochette (bibliothèque + appartements) . Un avenant de 1.068,75 € est à prévoir pour régularisation du devis initial pour la bibliothèque. 1 avenant d'un montant de 10.079,12 € pour les appartements.

Le CM accepte la proposition.

- Bibliothèque : pour info :les travaux, devraient bénéficier de 80% de subventions.
- Pour des raisons de sécurité ,une rambarde côté gauche est à prévoir sur la rampe d'accès (actuellement, il y a une rambarde à droite).
- A l'avenir, au niveau du château Rochette, il faudra se pencher sur une rénovation du toit.

5) Motion RTM sur les concessions hydroélectriques :

- Le Conseil Municipal prend une motion en demandant à ce que le renouvellement des concessions hydroélectriques soit effectué sans mise en concurrence.

6) Questions diverses :

- Le Conseil décide d'allouer une subvention de 2000 € au plan d'eau des Hurtières afin de couvrir les charges d'un maître-nageur, cette aide se rajoutant aux aides des autres communes du secteur.
- Une subvention exceptionnelle de 500 € est accordée pour le cinquantenaire du basket.
- Le Conseil décide de donner un avis favorable à la vente d'une parcelle située à la Pouille pour un montant de 12 000 €, afin de permettre l'installation d'une ferme de poules pondeuses.
- Le Conseil décide la mise en place d'une convention « fourrière » avec la SPA de Savoie, sur le secteur de Chambéry. Cette convention aura un coût de 809 € (0.40 € par habitant).
- Le Conseil décline l'offre proposée par le Centre de Gestion relative à des conseils en droit des collectivités.

- Le panneau d'information lumineux a été mis en fonctionnement à Aiguebelle le jeudi 11 juillet. Une commission est mise en place pour établir un cahier des charges sur le fonctionnement de ce moyen de communication. La commission est composée de Carole Massutti, Bruno Michelland, Joël-Patrick Oudinet et Denis Richard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H40

Le secrétaire de séance ,

le maire ,



[Handwritten signature in blue ink]